HISTOIRE 3ème

Enquête 4

Des Grecs fondent Marseille

Les vestiges du port antique constituent un site de 1 ha en plein centre-ville.

D'après : https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/marseille-retrouve-son-port-antique-29-09-2019-8162382.php (consulté le 11 janvier 2021)

Laurent AIDANS

1. Naissance de Marseille

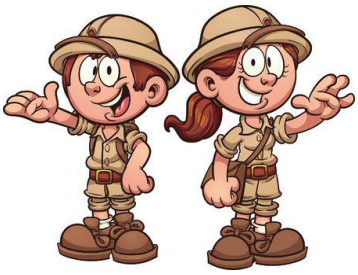

Vers 600 ACN, les Phocéens ont fondé l'actuelle ville de Marseille. Pourquoi ont-ils migré ? Pourquoi ont-ils choisi cet endroit-là ? Quels genres et types de contacts y avait-il entre les différentes civilisations présentes à cette époque ?

TÂCHE : Tu rencontres Pierre Cabanes qui a déjà effectué une enquête à ce sujet. Tu décides donc de prendre ces découvertes comme point de départ de ton enquête. Pour ce faire :

a) Représente sur la carte les trois phases des migrations grecques en indiquant quand et vers où ils se rendent. Pour ce faire, utilise trois couleurs différentes (une couleur par phase migratoire). N'oublie pas de construire une légende et d'indiquer un titre à la carte.

3

TITRE : .....

LÉGENDE :

La colonisation grecque en Méditerranée

La Grèce a connu trois phases principales d'expansion : la première durant les âges obscurs (11e -9e siècles ACN), qui a vu des Grecs s'établir sur les côtes de l'Asie Mineure (Turquie d'aujourd'hui), la deuxième du 8e au 6e siècle ACN, et la troisième qui correspond à la période des conquêtes d'Alexandre le Grand (336-323 ACN), lequel porte l'hellénisme (la culture grecque) jusqu'aux rives de l'Indus (Inde). Attention, seule la deuxième phase est ici présentée.

De multiples causes de départ

La première question qui se pose, face à ce mouvement qui débute dans le courant du 8e siècle ACN, c'est naturellement de chercher à comprendre pourquoi des habitants de la Grèce continentale ou insulaire décident de s'expatrier. Les réponses sont multiples mais la cause essentielle tient certainement à un surpeuplement relatif : dans une Grèce au sol ingrat, une augmentation même légère de la population entraîne l'impossibilité de nourrir tous les habitants.

S'y ajoute une répartition inégale de la propriété foncière (= être propriétaire de son habitation). C'est donc la soif de terre qui provoque le départ de nombreux Grecs vers des horizons nouveaux. S'y ajoutent les conséquences de luttes politiques dans certaines communautés grecques : le clan, le parti qui a le dessous choisit l'exil pour échapper à un sort peu enviable. Enfin le désir de faire du commerce animait certains Grecs, désireux de vendre des productions grecques et de rechercher des matières premières rares en Grèce.

Les zones de départ sont les régions grecques au sol le plus pauvre, comme l'Achaïe, la Locride, mais aussi les régions d'échanges comme l'isthme de Corinthe, les îles ou les villes d'Asie Mineure, et parfois les villes les plus troublées par des guerres intestines. On aurait tort de se représenter ces mouvements comme des départs massifs. Ce sont, tout au plus, quelques centaines d'hommes jeunes qui se mettent en route pour s'établir sur une terre nouvelle.

Les conditions de la colonisation

Une fois le site d'implantation choisi, l'expédition s'embarque sous la direction de l'œciste (le fondateur de la colonie) qui a la responsabilité du groupe. De plus, à l'arrivée, c'est lui qui procède au lotissement de la terre attribuée à chacun et qui dirige l'organisation, souvent précaire, de ce nouvel établissement.

En quittant la cité-mère, les colons emportent avec eux les valeurs et les cultes de la mère patrie, ce qui maintient une solidarité, une parenté souvent affirmée plus tard dans des décrets votés dans l'une ou l'autre cité. Souvent les institutions de la colonie reproduisent celles de la métropole. La nouvelle fondation est totalement indépendante de la métropole ; elle constitue une nouvelle cité, et les colons échangent leur citoyenneté d'origine contre celle de la colonie. (…)

En trois siècles, le monde grec s'est considérablement étendu, mais sans jamais chercher à s'assurer un contrôle continu de vastes territoires sur les côtes ou dans l'intérieur. Il s'agit toujours d'une série de comptoirs de superficie très limitée, séparés les uns des autres par de vastes territoires aux mains des populations indigènes (= qui habitaient là avant l'arrivée des colons grecs). C'est par ces colonies que l'hellénisme (= la civilisation grecque) pénètre progressivement l'arrière-pays, on peut donc dire que les territoires colonisés sont sous l'influence culturelle des Grecs.

Texte original d'octobre 2000, retravaillé, de Pierre Cabanes in Clio 2008.

Qui est Pierre Cabanes ?

Professeur émérite de l'université Paris X Nanterre. Spécialiste de l'Antiquité, Pierre Cabanes mène des recherches en Albanie depuis trente ans.

b) À partir de son texte et de la maquette de Massilia (page 97 de ton manuel), complète le tableau ci-dessous (au besoin, aide-toi de la fiche synthèse de la page 4)

Source documentaire :
- DOC 3, page 97

Caractéristiques générales du concept MIGRATION	***Les migrations des Grecs aux 6ème et 5ème siècle ACN***
Déplacement d'une population...	
A un moment donné	
A un rythme particulier…	
D'un point de départ vers une destination…	
Qui s'explique par un ensemble de causes	
Qui conservent un certain nombre d'indice(s) d'une culture d'origine	
CONCLUSION	

2. Les impacts de ces migrations

TÂCHE : Tu poursuis ton enquête en essayant de relever les impacts possibles de ces migrations. Indique les informations que tu peux trouver à partir de cette carte.

Source documentaire :
- REPÈRES 114, page 286

a) Observe la légende de la carte et indique les grandes unités territoriales (civilisations) que tu peux observer.

b) Observe attentivement les cités grecques issues de la colonisation grecque (800 à 500 ACN). Qu'ont-elles en commun au niveau de leur localisation ?

c) Une autre civilisation a en commun la même chose. Laquelle ?

6

d) Observe l'évolution du monde perse et son extension. À qui les Perses vont-ils se heurter ? Nomme le pays actuel qui sera l'objet du litige.

3. La cité idéale

Source documentaire :
- DOC 2, page 96

Durant leurs migrations, les Grecs vont fonder des cités qui reflètent les cités de la Grèce antique. L'occasion est belle de s'interroger sur le modèle de la cité idéale.

TÂCHE : Tu retrouves la déposition d'Aristote qui explique ce qu'est, pour lui, la cité idéale. À partir de son texte (page 96, doc. 2 du manuel) et du texte de la page suivante, imagine des questions dont les réponses figurent dans les documents.

a) Tout d'abord, ce témoin est-il fiable ? Prononce-toi à l'aide de sa biographie et de la fiche présente dans la partie « Boite à outils ».

« *L'association première de plusieurs familles, (...) c'est le village, qu'on pourrait bien justement nommer une colonie naturelle de la famille.»* (Politique, Livre I, § 7.)

«*L'association de plusieurs villages forme un État complet, arrivé, l'on peut dire, à ce point de se suffire absolument à lui-même, né d'abord des besoins de la vie, et subsistant parce qu'il les satisfait tous.*» (Politique, Livre I, § 8.)

« *Une cité n'est pas une communauté de lieu établie en vue d'éviter les injustices mutuelles et de permettre les échanges [..] Une cité est la communauté de la vie heureuse, c'est-à-dire dont la fin est une vie parfaite et autarcique.* » (Politique, Livre III)

Il établit une distinction entre les gens de la cité. Pour lui il y a les gens très aisés, les gens très modestes et en troisième lieu les gens intermédiaires. La meilleure communauté politique qui existe est celle constituée par des gens moyens car plus ils permettent d'empêcher les excès. Si la part des modestes est prépondérante alors on tombe dans la démocratie (Livre IV)

Dans le livre VI, il réfléchit à tous les éléments qui doivent composer une cité.
« *Une cité première est nécessairement celle qui est formée d'un nombre de gens qui est le nombre minimum pour atteindre l'autarcie en vue de la vie heureuse qui convient à la communauté politique [..]Dès lors, il est évident que la meilleure limite pour une cité, c'est le nombre maximum de citoyens propre à assurer une vie autarcique et qu'on peut saisir d'un seul coup d'œil.* » (Livre VII)

b) Les questions :

c) Je réfléchis : pourrions-nous, aujourd'hui dans nos démocraties occidentales, encore tenir ce genre de discours ? Relève et indique ci-dessous les propos qui susciteraient sûrement une polémique.

4. Des cités, oui, mais où?

4. 1. La recherche d'indices

Pour mener ton expédition dont l'objectif est de trouver des traces d'une cité antique, tu rencontres Jean-Claude Margueron qui te donne des « tuyaux » pour faciliter tes recherches.

Quels indices t'invite-t-il à prendre en considération ? Complète le tableau de la page 10 en expliquant avec tes propres mots ce que signifient les différents indices. Pour ce faire, utilise le document de la page suivante.

« *La taille, le nombre d'habitants et la présence de fortifications ne sont pas des critères suffisants pour définir une ville* », explique Jean-Claude Margueron, archéologue et auteur du livre « Les cités invisibles » (éd. Geuthner, 2013).

«*La ville est une notion plus subtile, qui fait appel à la sociologie. C'est un lieu ouvert sur l'extérieur où les hommes se rencontrent, où les marchandises s'échangent et où les idées se diffusent», écrit l'archéologue Jean-Louis Huot dans « La naissance des cités* » (éd. Nathan, 1990).

«*Pour résumer, un village se définit par une activité agricole très localisée (de culture, d'élevage) alors que dans une ville, on assiste à une diversification des tâches, à l'apparition d'un secteur tertiaire et à du commerce sur de longues distances*», précise Jean-Claude Margueron.

Extraits de « Les Cahiers de Sciences et Vie », *La naissance des villes*, n°155, août 2015, page 26.

1er indice : Un fleuve jamais très loin

« *L'Égypte est un don du Nil* », affirmait Hérodote au 5e siècle av. J .-C. Il ne croyait pas si bien dire. Comme les villes égyptiennes apparues au bord du Nil, les premières cités du monde sont nées au bord de fleuves: le Tigre et l'Euphrate en Mésopotamie, l'Indus au Pakistan, le fleuve Jaune en Chine. (…)

En Egypte, le Nil apporte de nombreuses ressources piscicoles et ses berges regorgent de gibier. Lors de sa crue annuelle, un limon noir se dépose dans la vallée, fertilisant le sol et permettant la culture de céréales, base de l'alimentation humaine. En générant un surplus de production agricole, la richesse de sa plaine alluviale permet aux populations de se concentrer en un lieu : la ville. De même, l'Indus garantit l'alimentation et l'hygiène de la population des cités d'Harappa et de Mohenjo Daro au Pakistan. Des puits sont aménagés au cœur des cités. Un réseau hydraulique souterrain permet d'approvisionner les bains des maisons. « *L'eau est aussi une voie d'échanges*, explique Jean-Claude Margueron. *C'est parce qu'il y a besoin d'échanges que les villes se sont structurées près des fleuves. » Grâce à lui, les cités écoulent leurs productions et en acquièrent d'autres, elles enrichissent leur population en conquièrent de nouveaux «marchés»*.

2ème indice : Un bâti hiérarchisé à l'image de la société

Dans les villages du Néolithique, l'architecture est monotone : une simple juxtaposition d'habitats, tous à peu près identiques. Mais dans les premières cités, les archéologues mettent au jour des ateliers de bronze ou de textile, des temples, des palais, des lieux publics, comme les bains, et des maisons plus ou moins grandes selon le niveau social de leurs propriétaires. Tout cela se répartit dans la ville selon une organisation géographique qui ne doit rien au hasard.
La société est de plus en plus hiérarchisée et le plan de la cité en est le reflet. La ville chinoise de Yanshi, par exemple, au bord du fleuve Jaune, est construite comme une poupée russe: trois enceintes délimitent la cité extérieure, la cité intérieure et le palais. La muraille qui entoure la zone centrale isole ainsi l'élite dirigeante du reste de la ville, où se rencontrent les ateliers, les habitations et les cimetières. La ségrégation géographique se retrouve même au sein des artisans: le travail du bronze se fait dans les quartiers nord-est et sud-est, celui de l'os au sud-ouest, les fours de potier se trouvent au nord-est.

3ème indice : Des dieux qui veillent sur la cité

En Mésopotamie, la ville «*appartient à une divinité, elle est toujours vouée à un dieu*», souligne Jean-Claude Margueron. Ces êtres sacrés, de forme humaine mais immortels, sont propriétaires de la ville et en garantissent la prospérité.

4ème indice : Des métiers de plus en plus spécialisés

Le passage de la vie rurale à la vie urbaine se traduit par une diversification des métiers exercés par la population. Alors qu'un fermier du Néolithique devait jouer le rôle de boucher, de boulanger et fabriquer ses propres poteries pour sa famille, l'habitant des nouvelles villes peut se spécialiser dans un domaine, en devenir expert, et voir éventuellement s'élever son niveau de vie. Les métiers « intellectuels » y trouvent aussi leur place: scribes, prêtres, comptables, percepteurs, géomètres. Alors que dans les villages de Mésopotamie, de l'Indus ou d'Égypte, les archéologues exhumaient surtout des objets domestiques, des outils pour travailler la terre ou pour chasser, les vestiges des villes regorgent d'objets de culte, d'armes de guerre, de bijoux, de céramiques faites au tour, et d'une foule d'autres articles fabriqués en séries par des artisans spécialisés de la cité.

Extrait des Cahiers de Sciences et Vie, *La naissance des villes*, août 2015, n°155, pages 26 à 29.

Les indices qui nous permettent d'affirmer la présence d'une cité

Les indices et leurs explications

Indice 1 :	Explications :
Indice 2 :	Explications :
Indice 3 :	Explications :
Indice 4 :	Explications :

4. 2. Eurêka!

TÂCHE : À partir de la reconstitution du site d'Ephèse (voir le lien via le site du cours), complète le tableau ci-dessous en relevant les indices qui nous permettent d'affirmer que nous sommes bien face à une cité antique.

La cité d'Éphèse a été fondée en	
Indices	**Mes découvertes**
« Un fleuve jamais très loin »	
«Un bâti hiérarchisé à l'image de la société»	
«Des dieux qui veillent sur la cité»	
«Des métiers de plus en plus spécialisés»	

TÂCHE : Indique 5 fonctions, au choix, parmi les suivantes : *défensive, économique, sociale, politique, culturelle, religieuse* et illustre-les par un exemple que tu auras pu identifier dans le document utilisé.

FONCTIONS	EXEMPLES